



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

**Produit:** MEL-PRIME™ W/B **Numéro d'identification :** 5145-000  
**Fabricant:** W. R. MEADOWS OF CANADA **Adresse:** 70 Hannant Court  
Milton, Ontario Canada L9T 5C1  
**Téléphone:** (905) 878-4122 **En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)**  
**Date de la révision:** 29-04-2016  
**Utilisation:** Adhésif pour béton

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

<b>HMIS</b>		<b>RISQUES</b>
Santé	1	<b>Avertissement!</b>
Inflammabilité	1	Cause une irritation de la peau
Réactivité	0	<b>PRÉCAUTIONS</b>
Protection personnelle		Éviter le contact direct



## SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

<b>Nom du produit chimique:</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>% en poids</b>	<b>SARA 313</b>	<b>Pression de vapeur (mm Hg@20°C)</b>	<b>LIE (@24°C)</b>
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	50 à 55	Non	SO	SO
2. Huile de base de pétrole	64742-65-0	1 à 5	Non	SO	0.9

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». SO = Sans objet

## SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si l'irritation persiste, faire un suivi médical.  
**CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux.  
**INHALATION:** N'est pas censée être une voie d'exposition tel que fourni. Si des symptômes respiratoires apparaissent, faire un suivi médical.  
**INGESTION:** Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.  
**PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET CHRONIQUES:** Voir Section II pour les symptômes et les effets.

## SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

**POINT ÉCLAIR:** Pas de point éclair à cause de la présence d'eau.  
**MOYENS D'EXTINCTION:** Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique.  
**RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE:** Oxydes et composés de soufre et d'azote, monoxyde/dioxyde de carbone, produits de combustion incomplète.  
**PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Éviter l'inhalation de la fumée. Utiliser un équipement de protection personnelle approprié.

## SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:** Éviter le contact direct. Retenir et contenir le produit déversé. Enlever la source de la fuite si c'est sans danger. Appliquer un absorbant et transvaser le produit de nettoyage dans des contenants scellés et identifiés pour une élimination adéquate. Les produits de nettoyage sont classés comme déchets non dangereux.

## SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**MANIPULATION:** Éviter le contact direct.

**ENTREPOSAGE:** Protéger du gel

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

<b>Nom du produit chimique:</b>	<b>OSHA</b>				<b>ACGIH</b>			
	<b>LEP</b>	<b>LEP/PLAFOND</b>	<b>LEP/LECT</b>	<b>PEAU</b>	<b>VS</b>	<b>VS/PLAFOND</b>	<b>VS/LECT</b>	<b>SKIN</b>
1. Asphalte de pétrole	5 mg/m <sup>3</sup> *	NE	NE	Non	0,5 mg/m <sup>3</sup> *	NE	NE	NE
2. Huile de base de pétrole	NE	NE	NE	Non	5 mg/m <sup>3</sup> †	NE	NE	NE

\*: vapeurs d'asphalte †: Aérosol d'huile minérale dans l'air NE: Non établi

**SÉCURITÉ INTÉGRÉE :** Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation: 29/04/16	Page 2 de 2	5145-000
<b>SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>		
POINT D'ÉBULLITION : 100°C	DENSITÉ DE VAPEUR: SO	% VOLATILE EN VOLUME: SO
VITESSE D'ÉVAPORATION: <1 (Éther=1)	pH : SO	% VOLATILE EN POIDS: 30
POIDS PAR GALLON: 8,3	ASPECT DU PRODUIT: Liquide noir	TENEUR EN COV: 0 g/L
ODEUR: Aucune	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND	LEI/LÉS: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE : ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION : ND	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND	<i>SO: Sans objet</i>	<i>ND: Non déterminé</i>
<b>SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ</b>		
STABILITÉ: Stable.	POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.	
CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Aucune connue.		
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Aucun connu.		
<b>SECTION 11: TOXICITÉ</b>		
CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une légère irritation.		
CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation.		
INHALATION: Non anticipée par cette voie d'exposition.		
INGESTION: Non anticipée par cette voie d'exposition.		
SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur et enflure. Symptômes d'irritation gastro-intestinale: inconfort abdominal, nausées et vomissements. Symptômes d'irritation respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite.		
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes cutanés, oculaires et respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.		
AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: L'ACGIH classe l'asphalte comme <i>Non classifiable comme cancérigène chez l'humain: A4.</i>		
<b>SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE</b>		
ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NUISIBLES: Aucun connu	
<b>SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>		
ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Le produit solidifié peut être éliminé dans un site d'enfouissement. Aucun liquide libre.		
<b>SECTION 14: TRANSPORT</b>		
PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Non réglementé par DOT.		
NUMÉRO ONU: Aucun.	CLASSE DE RISQUES: SO	GRUPE D'EMBALLAGE: SO
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SO		
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Aucun connu.		
INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Aucune.		
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Protéger du gel.		
<b>SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION</b>		
AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune connue.		
<b>SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS</b>		
DATE DE LA PRÉPARATION: 29-04-2016		
PRÉPARÉ PAR: Dave Carey		

*L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.*